



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRESTATION FORFAIT ACTIVITÉS

POUR L'ADHÉRENT

À partir du 1^{er} janvier 2020, le CAS 64 verse un forfait de 10 € à l'adhérent pour la pratique d'une activité physique ou culturelle pour l'année en cours.

Le forfait de 10 € sera versé en une seule fois.

Cette prestation est servie dans la limite d'une prestation par année civile et par adhérent pour l'année en cours. Le délai d'antériorité de deux ans ne s'applique pas pour cette prestation.

Pour bénéficier de cette prestation, vous devrez nous fournir :

- la copie de la facture de la cotisation ou de la licence de l'adhérent,
- le formulaire (ci-dessous) dûment complété et signé par le Président de l'Association.



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRESTATION - FORFAIT ACTIVITÉS

POUR L'ADHÉRENT

à adresser au CAS 64 par courrier (coordonnées ci-dessous) accompagné de votre facture ou de votre licence



NOM de l'adhérent : **Prénom** :

Date de naissance :

Adresse postale:

Code Postal : VILLE :

Téléphone portable :

Adresse email :@.....

Collectivité employeur :

Fait à, le
Signature du Président et caché de l'Association

Fait à, le
Signature de l'Adhérent

Vous êtes informés que vos données à caractère personnel, recueillies sur ce formulaire, font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et du RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au CAS 64 (coordonnées ci-dessous).